

- Communiqué de presse -

A Saint-Paul, le 23 septembre 2021

Information sur le centre de vaccination du CHOR

Depuis le 15 juin 2021, en France, la vaccination est ouverte à tous à partir de 12 ans avec l'accord d'un seul parent. Alors que les adolescents de 16-17 ans peuvent décider seuls de se faire vacciner.

Pour faire face à cet enjeu de santé publique, le Centre Hospitalier Ouest Réunion (CHOR), en lien avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) de La Réunion a mis en place un centre de vaccination COVID-19. Celui-ci est situé sur l'ancien site Gabriel Martin à Saint-Paul afin de faciliter le déplacement et l'accueil des personnes désirant se faire vacciner.

Le centre de vaccination du CHOR souhaite mettre en place des lignes dédiées afin de faciliter davantage l'accès à la vaccination à l'ensemble du personnel des établissements scolaires ainsi qu'aux collégiens et lycéens.

Pour ce faire, une communication ciblée a été faite à destination des chefs d'établissements scolaires pour les informer de cette volonté.

A noter que le centre de vaccination du CHOR est **ouvert 7 jours/7, avec ou sans RDV**
à l'adresse suivante : 38 rue Labourdonnais, 97460 Saint-Paul.

Si les personnes souhaitent **prendre rendez-vous**,
elles peuvent le faire sur sante.fr ou par téléphone au **0262 72 04 04**.

« On a tous une bonne raison de se faire vacciner ».

Contact presse :
communication@chor.re